



Chambre des Territoires de Corse
Camera di i Territorii di Corsica

Session du 11 juin 2018
Sessione di l' 11 di ghjugu di 2018

Décision N° 2018-8

Lieu : Bastia

Objet : Avis sur le plan déchets « Diminuer les déchets résiduels, augmenter le tri, le rôle capital des intercommunalités - Actualisation du Plan d'actions de l'Assemblée de Corse »
Oggetu : Avisu in quantu à u pianu scarti « Riduce i scarti residuali, accresce a trascalta, u rollu eccenziale di l'intercumunalità - Attualizazione di u Pianu d'azzione di l'Assemblea di Corsica »

L'an deux mille dix-huit, le 11 juin, la Chambre des Territoires convoquée le 1^{er} juin 2018 s'est réunie dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Gilles SIMEONI, Président de la Chambre des Territoires

Etaient présents : Mmes et MM.

Don-Marc ALBERTINI, Jean-Christophe ANGELINI, Jean BIANCUCCI, Vanina BORROMEI, Pascal CARLOTTI, Pierre CASTELLANI, François-Xavier CECCOLI, Louis CESARI, Jean-Jacques CICCOLINI, Napoléon DE PERETTI DELLA ROCCA, Henri FRANCESCHI, Francis GIUDICI, Saveriu LUCIANI, Pierre MARCELLESI, François-Marie MARCHETTI, Joselyne MATTEI-FAZI, Jean-Luc MILLO, Jean-Toussaint MORGANTI, Lionel MORTINI, Jérôme NEGRONI, Marc-Antoine NICOLAI, Marie-Thérèse OLIVESI, Jean PAJANACCI, Antoine POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO DI BORGO, Rosa PROSPERI, Pierre SAVELLI, Jean-Guy TALAMONI, François TATTI, Petr'Antone TOMASI

Etaient absents et avaient donné pouvoir :

Mme Lauda GUIDICELLI à Mme Vanina BORROMEI
M. Laurent MARCHANGELI à M. Georges MELA
Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS à M. Gilles SIMEONI
M. Claudy OLMETA à M. Jean PAJANACCI

Etaient absents et représentés :

M. Jean-Baptiste ARENA par M. Pierre CASTELLANI
M. Paul-Joseph CAITUCOLI par M. Jean-Jacques CICCOLINI

Etaient absents et excusés :

Mme Bianca FAZI
Mme Josepha GIACOMETTI
M. Georges MELA
Mme Anne-Marie NATALI
M. François SARGENTINI
M. Stéphane SBRAGGIA



Chambre des Territoires de Corse Camera di i Territorii di Corsica

- VU** La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République et son décret d'application n° 2017-1684 du 14 décembre 2017.
- VU** La délibération n° 16/113 AC de l'Assemblée de Corse du 27 mai 2016 approuvant le plan d'action et les préconisations pour une meilleure gestion des déchets
- VU** Le rapport de M. le Président de la Chambre des Territoires n° 2018-9

LA CHAMBRE DES TERRITOIRES

PREND ACTE de la position consensuelle sur le tri des déchets à la source tout en mesurant les contraintes et le coût

DECIDE de réunir les représentants des maires et les représentants des présidents des communautés des communes en présence du SYVADEC et du représentant de l'Etat, afin de :

- De proposer des actions concrètes à mener sur le moyen et long terme avec et par les territoires ;
- De contribuer à la réflexion devant conduire, à très court terme, à définir et activer les solutions d'urgence d'ici la mi-juillet.

Cette réunion devra se tenir avant la fin du mois de juin.

Le Président de la Chambre des Territoires

Gilles Simeoni